

**ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES
ET PROFESSEURS DES LYCÉES
ET COLLÈGES PUBLICS DE JOIGNY**



BULLETIN 2020



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Membre d'honneur :

Vice-président d'honneur : M. PORTAL Gilbert

Membres du CONSEIL :

M. ARBOD Guy	Mme TACQUENET –GUILLEMANT Anne
M. AUDARD Yves	Mme LECESTRE Sandrine
M. BRENDEL Pascal	Mme OTT-DELGADO Catherine
Mlle DAVAUD Christiane	M. PARMENTIER Jean
Mme DUPUY Marie-Rose	M. PELVILLAIN Alain
M. GAGNEAU Florian	Mme AUGÉOT-POLICET Micheline
Mme GARNIER Janine	M. PORTAL Gilbert
Mme GUIBERT-DUMONT Gisèle	Mme MARTIN-SIMON Nicole
M. GUILLAUME Jean-Yves	

Membres du Bureau :

Président : ARBOD Guy

Vice-présidents : AUDARD Yves et GUILLAUME Jean-Yves

Secrétaire : DAVAUD Christiane- Adjointe : DUMONT Gisèle

Trésorière : GARNIER Janine – Adjointe : SIMON Nicole

Contrôleurs aux comptes : Mmes HOTTO Dominique et GILLOT Chantal

Rédaction du BULLETIN : POLICET Micheline, DUPUY Marie-Rose et OTT-DELGADO Catherine

SOMMAIRE :

P 2 : Le mot du Président	P 13- Qui était le Docteur Longbois ?
P 3-4 et 5 : Assemblée Générale 2019	P 14 à 19 - Voyage des lycéens en Pologne
P 6-7 et 8 : Discours de la coprésidente	P 20- Le lycée « Louis Davier », rentrée 2020
P 9- Nos joies et peines	P 21- Année scolaire 2019-2020 au collège « Marie-Noël »
P 10- JOIGNY « Ville d'Art et d'Histoire »	
P 11 et 12- Photos de la voûte de l'église St-Jean	P 22 : Association mode d'emploi

LE MOT DU PRESIDENT

Chères amies, chers amis,

Ce bulletin est un peu différent des précédents mais vous en retrouverez les rubriques habituelles. Nous avons mis un point d'honneur à maintenir sa parution.

Ces derniers mois nous avons appris quelques mots et expressions nouvelles: coronavirus, covid, dé-confinement, distanciation physique ou télétravail par exemple. Nous avons aussi constaté que nous pouvions changer beaucoup de nos habitudes et de nos certitudes en quelques jours seulement. Grâce aux réseaux sociaux et aux chaînes d'information en continu nous avons atteint le niveau de bien des experts en infection virale, du moins nous étions prêt à le croire... Finalement nous devons rester humbles et continuer à rendre hommage à tous ceux qui par leur travail et leur courage nous ont permis de passer le cap.

Le confinement, au printemps, a bien impacté le fonctionnement de notre association. L'annulation de nombreuses sorties scolaires nous a permis de diminuer nos aides aux établissements et nous avons ainsi pu repousser l'appel à cotisation du mois de mai au mois de septembre sans grand dommage sur la tenue de nos comptes. Désormais le renouvellement de nos cotisations sera en début d'exercice comptable et non plus en fin d'exercice. Nous avons également supprimé la Lettre-Info.

Fin juin nous avons tenu un CA , à l'extérieur de notre local, chaque participant étant masqué, une expérience innovante...

Nous pensons pouvoir tenir notre AG, début octobre, au collège comme habituellement. Il n'y aura pas de banquet cette année mais nous aurons quand même la présence parmi nous d'une ancienne élève talentueuse, très connue à Joigny.

Cette année l'équipe en charge du bulletin s'est enrichie d'une petite nouvelle: Catherine OTT_DELGADO, notre coprésidente du repas de l'année dernière, ancienne élève, ancienne professeure et jeune retraitée, merci à elle et merci aussi à Micheline, notre rédactrice en chef.

Guy ARBOD

Assemblée générale du 5 octobre 2019

Le Président ouvre la séance en souhaitant à tous la bienvenue. Il remercie tout particulièrement les chefs d'Etablissement, M. J-M VATINET, Proviseur du Lycée qui accueille l'Assemblée dans son Etablissement et François GERMAIN, Principal du Collège "Marie- Noël". Il présente les membres du bureau, les membres du CA, et remercie la coprésidente Mme Catherine HOTT- DELGADO.

La parole est donnée à M. GERMAIN, qui assure sa 3^{ème} rentrée, il présente le Collège en insistant sur certains points :

- Effectif des élèves stable : 490
- Effectif des enseignants : 40 (2 changements).
- Effectif des classes : de 20 à 25 élèves.
- Nouvelles sections ouvertes : section sportive football, bilangue Espagnol (marche bien), bilangue Allemand (peine à recruter).
- Résultat du brevet : 76%, 22 mentions TB et 14 AB.
- Mise en place d'un site internet *ECLAT* avec code d'accès pour les parents et les enfants permettant de consulter les notes, les absences et les devoirs.
- Volet culturel : voyage en Angleterre, sorties à Paris et Dijon, succès de la chorale qui regroupe 50 élèves.

Le Principal remercie chaleureusement l'Association pour son aide.

La parole est donnée à M. VATINET pour la présentation du Lycée :

*Effectifs : 1800 élèves (100 élèves internes), 147 professeurs, 27 assistants d'éducation et de vie scolaire, 38 personnels de services techniques, 3 personnels de laboratoire, 1 technicien de maintenance informatique.

*Superficie: 8ha1/2.

*Résultats aux examens : 93% (nombreuses mentions bien et très bien).

* Plate -forme de formation post bac : préparation des BTS gestion des transports, BTS maintenance des véhicules et diplôme d'expert en automobile.

*Travaux :réalisés par le Conseil Régional, la maîtrise d'ouvrage étant déléguée au Proviseur : rénovations importantes , travaux à réaliser : changement des volets roulants dans la totalité des bâtiments avec un budget prévisionnel de 1M 200000€.

* Réforme du Bac : mise en place technique de la réforme, seule difficulté : choix de spécialités des élèves à l'entrée de la seconde.

Le Président remercie les chefs d'Etablissement.

La secrétaire C. DAVAUD procède à la lecture des **Joies et Peines**". Un hommage à Mme Jeannine LALLEMAND- HEMERY, membre du CA pendant de longues années, a été rédigé par Micheline POLICET dans le Bulletin.

I. APPROBATION de L'ASSEMBLEE GENERALE PRECEDENTE

Le **Procès Verbal de l'AG** du 6 octobre 2018, publié dans le Bulletin, n'ayant donné lieu à aucune remarque depuis sa réception, **est adopté à l'unanimité des membres présents.**

II RAPPORT 2018-2019 et RAPPORT FINANCIER

1) Rapport d'activité :

*Dates des réunions de Bureau et du CA :

CA : 29 septembre 2018, 24 novembre 2018, 16 mars 2019 et 29 juin 2019, bureau : 19 janvier 2019.

*Répartition des aides : Lycée : 12 00€- Collège : 700€ - 15 projets soutenus avec l'avis des chefs d'établissement : 6 pour le collège, 8 pour le Lycée plus une aide pour l'association sportive du Lycée.

Ces projets sont des sorties pédagogiques ou des voyages scolaires, l'aide de l'Association permettant de faire baisser la contribution des familles de 5 à 10€ par élève ; celle apportée aux CDI des Etablissements est également conséquente et le prix lecture attribué au Collège permet de récompenser les meilleurs lecteurs.

Au total ce sont plus de 52% des dépenses annuelles qui sont consacrées à ces aides des Anciennes générations aux Jeunes générations et nous en sommes assez fiers.

Précisions données par le Président : "cette année nous avons beaucoup augmenté notre visibilité au Collège, en premier grâce à Sandrine Lecestre, qui est devenue notre dévouée correspondante, et grâce aussi à Monsieur le Principal qui désormais m'invite à participer au CA de son établissement."

*Elaboration du Bulletin : travail remarquable de Micheline Policet et Marie-Rose Dupuy qui fait du bulletin une excellente vitrine de l'Association. Merci à Gilbert Portal qui a permis d'obtenir des conditions d'impression très avantageuses.

*Site Internet : remerciements à Marie-Rose Dupuy qui a le soin d'actualiser le site et de répondre aux messages et à Yves Audard qui continue de prendre à sa charge les frais de maintenance.

*Projet bourses d'enseignement supérieur (bourses Ginette Barde) : non encore abouti. Suite au versement de 50000€ par Gilbert Portal au lycée, un dossier de demande de bourses et un projet de convention ont été préparés par le lycée pour l'octroi de bourses à des anciens élèves poursuivant leurs études dans l'enseignement supérieur. Cependant le rectorat n'a pas donné son aval et fait savoir qu'il n'était pas possible d'accorder une bourse à un étudiant non scolarisé au lycée. Pour répondre à une première demande de bourse par un élève de terminal, Gilbert Portal a proposé de lui accorder un prêt d'honneur et lui a versé un chèque de 2000€.
"En votre nom à tous je veux apporter à Gilbert tout notre soutien et le remercier très sincèrement de son engagement à trouver une solution la plus conforme possible aux volontés de Ginette notre ancienne présidente."

■ **Le rapport moral et d'activité est approuvé à l'unanimité**

2) **Rapport financier**

1. **Compte financier** : présenté par Janine GARNIER, Trésorière, toujours très précis, ce rapport est particulièrement apprécié.

(Voir détails à la fin du bulletin)

Rapport des contrôleurs aux comptes :

Mme Chantal GILLOT présente le rapport réalisé par elle et Mme Dominique HOTTO :
(Mise à disposition des documents comptables arrêtés au 31 août 2019 par la Trésorière).

<i>BILAN 2018/2019 totalise</i>		<i>12918,51Euros</i>
<i>COMPTE DE RESULTAT</i>	<i>est en débit de</i>	<i>5104,86Euros</i>
	<i>est en crédit de</i>	<i>4215,43Euros</i>
	<i>avec un solde débiteur de</i>	<i>889,43Euros</i>

Nous certifions la sincérité et la régularité du BILAN 2018-2019 et du compte de résultat au 31 août 2019.
Le 4 octobre 2019 Les contrôleurs aux comptes Mmes D. HOTTO- C. GILLOT

Le Président remercie les contrôleurs et la trésorière pour leur travail sérieux.

■ **Le compte financier est approuvé sans réserve et Quitus est donné à la Trésorière**

III. RAPPORT d'ORIENTATION 2019-2020- BUDGET PREVISIONNEL

1) **Rapport d'Orientation du Président** :

*1^{er} objectif : mener à bien le projet de bourses d'enseignement supérieur en aidant Gilbert à trouver la meilleure des solutions et à la mettre en pratique.

*2^{ème} objectif : garder le cap, continuer l'œuvre de nos prédécesseurs en maintenant le plus possible notre aide financière aux élèves actuels des établissements scolaires et en améliorant l'attractivité de notre association.

*3^{ème} objectif : amorcer une évolution de nos pratiques afin d'attirer à nous plus efficacement les nouvelles générations d'anciens élèves, en essayant de parrainer des élèves actuels dans leurs recherches de stages, de les aider à aborder leur future vie professionnelle ou en leur montrant l'intérêt de poursuivre des études : aide plus individuelle et plus qualitative que financière.

■ **Approbation à l'unanimité du rapport d'orientation**

- 2) **Budget prévisionnel et répartition des subventions** présentés par J. GARNIER :

Dépenses :	4917,79 €
Recettes :	3627,00 €
Déficit :	1290,79 €

■ **Approbation à l'unanimité du budget prévisionnel**

IV. RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

ETAIENT RENOUVELABLES : Guy ARBOD, Florian GAGNEAU, Michel GENTY, Alain PELVILLAIN.

NE RENOUVELLE PAS SON MANDAT : Michel GENTY

DEMISSION : Nicolas DEILLER

CANDIDATURES : Catherine OTT- DELGADO et Jean PARMENTIER

Aucune autre candidature ne s'étant présentée parmi les membres présents, les postes restant vacants pourront être pourvus en cours d'année comme le prévoient les statuts.

Sont élus à l'unanimité, 3 sortants et deux nouveaux membres:

Guy ARBOD, Florian GAGNEAU, Alain PELVILLAIN, Catherine OTT- DELGADO, Jean PARMENTIER..

VI. DATE DE LA PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE :

La prochaine Assemblée Générale se tiendra au Collège Marie Noël le samedi 3 Octobre 2020 à 10H.

VII. ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE : MODIFICATION DES STATUTS :

Le Président propose les modifications suivantes :

TITRE I

A l'Article 1 :

Ajout à la Nomination de l'Association :

Cette Association porte le nom de : *'ASSOCIATION DES ANCIENS ELEVES ET PROFESSEURS DES LYCEES ET COLLEGES PUBLICS DE JOIGNY'*,

A l'Article 2 :

L'Objet de cette Association est :

Ajout d'un 4° / : *'d'attribuer des bourses pour les anciens élèves du Lycée poursuivant des études supérieures'*

A l'article 4 :

Membres de l'Association

Au 2^{ème} alinéa : *'le titre de membre Bienfaiteur est décerné par le conseil d'administration aux membres actifs ou sympathisants qui font à l'Association un versement annuel égal ou supérieur à trois fois la cotisation annuelle'* (au lieu de 5) .

TITRE II

A l'article 10 :

'L'Assemblée générale se tiendra de préférence en octobre, le début de l'exercice étant fixé au 1^{er} septembre' (au lieu de 1^{er} octobre).

Ces modifications sont votées à l'unanimité des membres présents et représentés.

La séance est levée à 12h25, pour rejoindre le lieu du repas.

Le Président

La Secrétaire

Guy ARBOD

Christiane DAVAUD

Discours de Catherine OTT-DELGADO

Je suis contente d'être parmi vous aujourd'hui après 10 ans d'absence.

Je n'avais pas encore refermé la porte de l'Education Nationale, en juillet dernier, que déjà Guy Arbod me sollicitait pour reprendre du service : une 60^{ème} rentrée scolaire en quelque sorte.

En 2011 Yves Audard déclarait : "J'aimerais que de jeunes anciens élèves viennent grossir les rangs" ;

20 ans auparavant, Ginette, notre Ginette, avait dit la même chose. Alors, avec Jean-Yves Guillaume, nous avons formé le clan des quadras pour mettre un peu d'animation.

Mais aujourd'hui, en acceptant votre invitation, j'ai l'impression d'être passée de l'autre côté de la barrière et je crains de ne pas beaucoup faire baisser la moyenne d'âge !

Septembre 2019 fut donc une rentrée scolaire très particulière que je consacrai à retrouver d'anciens camarades, dont certains ont pu m'accompagner aujourd'hui et je les en remercie très sincèrement.

Photos de classe, annuaire, google, facebook, trombi.com, appels téléphoniques et répondeurs, mails, ou hasard d'une rencontre ou même "téléphone arabe", je n'hésitai devant rien et cela m'a procuré de bien agréables surprises.

Ce fut une tâche ardue, surtout en ce qui concerne les filles qui ont changé de nom.

Et puis il y eut aussi de tristes nouvelles : taper un nom sur l'ordinateur et tomber sur un avis d'obsèques : Décédée en 2010, Brigitte DEBAILLEUL.... Je revois encore la frimousse souriante de la petite Brigitte ; elle était encore plus petite que moi.....ce qui n'est pas peu dire !

Et alors ressurgit l'image de Philippe PAUTRAT que nous avons accompagné vers sa dernière demeure en 1998, un tragique accident de voiture.

Mais ceux-là demeurent bien présents sur les photos jaunies et dans nos mémoires.

Et puis il y a les autres, ceux qui restent, souvent devenus grands-parents aussi, qui ont fait avec moi un bout de chemin, parfois même le long parcours de la 12^{ème}, rue Saint Jacques, à la Terminale au lycée qui ne s'appelait pas encore "Davier".

Celles qui ont fréquenté l'école de jeunes filles du Château ne sont plus très nombreuses. Je fais partie de la génération suivante, plus "délurée", celle du collège mixte, des préfabriqués dans le jardin de Mme RACINE (non, ce n'est pas un mauvais jeu de mots !), des encriers en faïence, des plumes sergent-major et des tables en bois qu'il fallait frotter au tampon Jex avant chaque période de vacances.

Des souvenirs encore évocateurs pour certains mais des curiosités que je n'aurais osé évoquer devant mes élèves. Quand je leur parlais de mai 68 ou de la chute du mur de Berlin, c'est tout juste s'ils ne m'auraient pas prise pour une copine de Jeanne d'Arc !

Alors je me pose la question : ces élèves-là auront-ils autant de souvenirs, autant de beaux souvenirs que nous ?

Prendre une feuille de papier de brouillon et un stylo, car je n'ai pas de connexion directe et intelligente entre les neurones et l'ordinateur, c'est faire un bilan, replonger dans le passé et alors défile une multitude d'images, un film muet en noir et blanc.

Et puis non, ce n'est pas tout à fait vrai : j'entends encore la voix de Madame MERMET, classe de 11^{ème}, le roulement des R de Madame RACINE, en 10^{ème} et 9^{ème}, accent qui n'avait d'égal que celui de son mari, Principal, dont la grosse voix nous terrorisait.

Je revois aussi M.GESTE, prof de gym qui, dans la cour des petits, nous faisait franchir "la rivière aux crocodiles".

C'était les années avec Olivier, Hervé et Jean-François ; comme les 3 mousquetaires, nous étions 4.

Et puis il y eut un grand chambardement : fermeture du collège et ouverture du nouveau lycée, CM2 au Groupe Garnier pour les garçons et à l'école de St André pour les filles. Heureusement tout rentra dans l'ordre avec la 6^{ème} !

Je ne pourrais tout vous raconter, les souvenirs, par dizaines, se bousculent dans mon esprit. La topologie des lieux : au rez-de-chaussée les surveillants généraux et en face la salle de Mme PROU, une "très vieille dame" vêtue de noir qui, avec le recul, ne devait même pas avoir 60ans ! prof de couture à qui je dois beaucoup, mes enfants et petits-enfants aussi, par la même occasion. C'est en grande partie grâce à elle que je confectionne encore maintenant mes costumes de scène !

Au 1^{er} étage, portes jaunes, dans le couloir de droite, la bibliothèque et le CDI en face, puis le saint des saints : la salle des profs !

Au 2^{ème}, portes rouges : je pourrais vous énumérer les salles avec le nom de leurs "presque" propriétaires : à gauche, les lettres, Messieurs DOSNE, DELAGE, VILLAUME et en face M. CRINQUAND, Mme BRUNET, Mme REYNORD. A droite, M. FISCHER, M. CADER en face de l'escalier et plus loin l'histoire-géo : Mme WALKER, Melle SERVIN, M. PIROT, M. TAINURIER .

Et tout en haut, portes bleues : les scientifiques ; je dois avouer que ce n'était pas mon étage préféré.....et pas seulement à cause des nombreuses marches à gravir !

Mais tout au bout, côté nord, il y avait M. DRUGE et son piano. Il serait trop long de vous expliquer pourquoi je pense toujours à lui en écoutant la Moldau ou les Tableaux d'une exposition.

M. DRUGE, dit DRUGEPATTE, allez savoir pourquoi ! Ces surnoms venaient des promotions précédentes et la tradition se perpétuait fidèlement. Je peux vous citer quelques exemples, il y a prescription. M. BREUGNOT dit Bébert, M. BORDERIEUX dit Zinzin, M. DELAGE dit DOUDOU..... Et il me semble qu'il y avait dans ces surnoms beaucoup d'affection. Je ne suis pas certaine que ce soit encore le cas de nos jours.

Après le bac, j'ai fait une pause, quatre ans à Dijon, pour revenir très vite. Surveillante à l'internat dans un dortoir de plus de quarante élèves, de bons souvenirs, elles m'ont appris à tricoter. A l'externat, où j'ai croisé un grand élève, futur prof de philo, qui allait devenir mon Principal à Marie Noël, bien des années plus tard. La vie vous réserve parfois de ces surprises !

Des remplacements : au CDI où je fus formée très efficacement par Mme BOYER, puis au collège rue St Jacques car le lycée débordait déjà. Retour au point de départ !

Il fallut alors s'habituer à avoir ses anciens profs comme collègueset parfois même comme étudiant : M. DELAGE était un germaniste zélé qui fréquentait l'Université pour Tous.

Et enfin, après de longues années d'errance dans le département, je me suis installée à Marie Noël où avait émigré un certain nombre de personnes que j'avais connues au lycée : des collègues, Mme DELIGAND et Mme ROYER à l'administration, M. VILLAUME comme chef.

En fait, il y avait à l'époque peu de changements à la tête des établissements : M. RACINE était déjà là en 1962, puis il est parti au lycée du Castel à Dijon où j'ai eu l'occasion de rendre visite à Mme RACINE car nous étions presque voisines quand j'étais étudiante.

Puis est arrivé M. THIEU, grand ami des jardins, qui embauchait les élèves collés le mercredi après-midi pour entretenir les espaces verts !

C'était des chefs craints et respectés et je crois qu'on les aimait bien.

Puis est arrivée la valse des nominations, des changements, des réformes en tous genres. Y a-t-on beaucoup gagné ? Il ne faut pas confondre évolution et actualisation avec agitation voire aberration.

Les élèves d'aujourd'hui sont-ils plus heureux que ceux d'hier ? Les profs jouissent-ils encore de la liberté d'enseigner ?

C'est pourtant cette liberté qui m'avait attirée, liberté de choisir les thèmes, les textes, les chansons, les jeux parfois; tout ce qui pouvait faire progresser les enfants, la fin justifiant les moyens. J'espère ne pas avoir trop souvent échoué.

Et maintenant, arrivée au bout du chemin, et tandis que vous m'avez obligée à me retourner, je dois faire un constat, pas forcément amer, avec cette paraphrase : "Prof un jour, prof toujours !"

Je vous remercie de votre présence, de votre attention et de votre patience.

Et j'espère que nous aurons l'occasion de nous revoir régulièrement, ainsi que tous ceux qui n'ont pas pu venir aujourd'hui.



Véronique RYON- Arlindo LEONARDO -Aline SIMON-Jean Yves GUILLAUME

Christiane DELAVOIX- Joëlle MALOT- Catherine OTT -Véronique HABERT-Olivier VOISIN

Promotions 1972 -1974



Véronique RYON- Arlindo LEONARDO -Aline SIMON-Jean Yves GUILLAUME

Christiane DELAVOIX- Joëlle MALOT- Catherine OTT -Véronique HABERT-Olivier VOISIN

Promotions 1972 -1974

JOIES ET PEINES

NAISSANCE :

Aucune naissance ne nous a été signalée cette année.

DECES

Madame Elisabeth TAINURIER, ancien professeur au lycée, mère de François, Anne, Benoit et Vincent

Monsieur Bernard FLEURY, médecin du travail et membre actif de notre association durant de longues années

Madame Monique PORTAL, épouse de Gilbert, Vice-président d'Honneur de notre association

Monsieur Michel LAURENCOT, époux de Nicole DENIS, fidèles de notre association

Monsieur Jean-Jacques DORNEAU, ancien professeur au lycée, père de Carole et Jean-Christophe.

Monsieur Michel GENTY, membre fidèle et actif de notre association

M.

Nos condoléances chaleureuses aux familles.

NOS BIENFAITEURS

LES MEMBRES BIENFAITEURS SONT : des membres de l'Association qui paient une cotisation exceptionnelle de 75 à 150 Euros, montrant ainsi tout le soutien et l'attention qu'ils accordent aux élèves actuels et aux diverses activités organisées tant au Lycée qu'au Collège. Un grand MERCI à eux !

oooooooooooooooooooo

ANNEE 2019:

M. BOULLEAUD, H. HAUMARET, P. HEUZE, F. KOBRYN, F. LEFEVRE, B. MAUBROU, G. PORTAL, A-M POUILLON, N. WACHE

ANNEE 2020:

Cette liste sera complétée par les versements à venir, au plus tard à réception du Bulletin (à envoyer à la Trésorière par la BP, votre adresse au verso de votre enveloppe SVP) Les

Bienfaiteurs cités sur cette liste 2020 sont à jour de leur cotisation. Merci aux futurs bienfaiteurs que nous espérons vivement...

JOIGNY,

première « Ville d'art & d'histoire » de l'Yonne

Comment la ville de Joigny est-elle devenue « Ville d'art et d'histoire » ?

Voici déjà une trentaine d'années, Philippe Auberger, le maire de l'époque, alors député, adhère au groupe d'études des « Villes d'art et d'histoire ». Parallèlement, il tente d'obtenir ce prestigieux label pour notre ville en la portant candidate.

C'est ainsi qu'en août 1990, la responsable, Mme Carroy - Bourrelet effectue la visite de Joigny en compagnie du maire et de quelques membres du conseil municipal de la ville. Elle apprécie les rues pittoresques, l'église St Thibault, les maisons à pans de bois... Le groupe arrive dans le quartier St Jean, admire la façade du Château Renaissance et pénètre dans l'église. Le regard de Mme Carroy - Bourrelet est alors attiré par la voûte. Emmerveillée, elle s'écrie : « C'est une voûte exceptionnelle, très rare, sans doute unique en France ». A la fin de la visite, Mme Carroy - Bourrelet se tourne vers le maire et lui dit : « En raison de la qualité de votre patrimoine, Joigny sera « ville d'art et d'histoire ». La convention est signée le 6 décembre 1991 (Source : archives communales).

Evoquons avec Fabrice Masson , premier animateur du patrimoine de JOIGNY, la description de cette voûte : « La voûte de la nef St Jean est un des chefs- d'œuvre de l'architecture religieuse de la Renaissance en France. Elle forme un berceau continu, pénétré au-dessus des fenêtres par des lunettes. Ce berceau qu'on croirait monolithique, tant l'appareillage est précis, n'est soutenu par aucun arc doubleau. Cette véritable prouesse technique est mise en valeur par un décor compartimenté dessinant un réseau géométrique où, autrefois, médaillons et carrés encadraient les armes des principales familles joviniennes ».

Cette voûte a été réalisée, entre 1557 et 1596, par Jean Chéreau, architecte « tailleur de pierres ». Ce dernier est aussi l'auteur de la façade du Château des Gondi et de la façade de l'église de Villeneuve sur Yonne.

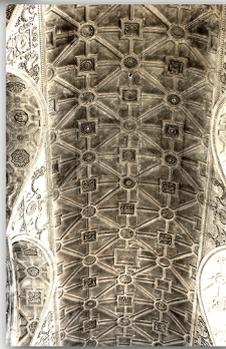
Ces dates méritent d'être soulignées car à cette époque c'est la voûte d'ogives qui était couramment employée, comme par exemple, dans le chœur des églises de Cravant, Ligny le Châtel, St Pierre d'Auxerre, St Eusèbe, St Lazare d'Avallon). Jean Chéreau a été très influencé par l'architecte italien Sebastiano Serlio qui était arrivé en France en 1541 et qui a fait les plans du château d'Ancy-le-Franc (1541-1546).

En conclusion : la voûte Renaissance de l'église St Jean représente un élément important du patrimoine de JOIGNY et a permis l'obtention du prestigieux label « Ville d'art et d'histoire ».

Texte de Pascale CLEMENT, guide conférencière honoraire, d'après ses archives et celles de la Mairie.



Eglise St. Jean Baptiste
à Joigny





Qui était le Docteur Paul Longbois ?

Un médecin, certes, mais aussi le deuxième président de l'Association des Anciens Elèves du lycée de Joigny, créée en 1903. Il succéda en 1905 à Monsieur Léon MEIGNIEN, avoué.

La famille Longbois était originaire de Villeneuve sur Yonne, le père de Paul était marchand de fer à Joigny. Né en 1854, celui-ci exerçait en 1882 en qualité de chirurgien à l'hôpital de Joigny puis s'installa comme médecin Quai de St Florentin (actuel Quai Ragobert) ; dans l'arrondissement de Joigny, il y avait alors 6000 habitants, 7 médecins et 3 pharmaciens.

C'était un esprit curieux. Il avait lu les écrits de Pasteur, il adhéra à la Société Anthropologique de Paul Broca. Avec son confrère, le Docteur Leriche, conseiller municipal, il était membre de la Commission d'Hygiène de l'Arrondissement. Il était anticlérical, on le surnommait « Longbois Point d'âme », et fit enlever la croix de Saint-Nicolas qui se trouvait à l'entrée du pont. Elle se trouve maintenant dans l'église St André. Il se pourrait qu'il eût été franc-maçon et qu'il eût connu Edgar Bérillon, fondateur de la Loge Maçonnique de Joigny, médecin polygraphe et intéressé par psychologie et hypnotisme, chargé en 1884 d'une mission officielle dans les départements touchés par le choléra.

Le Docteur Longbois avait lui aussi été chargé en 1884 d'une mission officielle dans l'arrondissement de Joigny touché par le choléra ; il publia plusieurs opuscules dont les « Considérations sur les conditions typhogènes de la ville de Joigny », en 1886 puis en 1887. En effet, en 1886, il avait observé avec plusieurs de ses confrères, des cas de fièvre typhoïde, principalement dans le Quartier des Pêcheurs. Cela fit l'objet d'une publication à l'Académie de Médecine, ses travaux furent cités aux Congrès de Médecine d'Hygiène et de Démographie de Vienne puis de Genève. A cette époque, tout le monde n'était pas convaincu de la responsabilité des « microbes ».

En 1832, Joigny, ainsi que le reste de la France, avait été touché par une importante épidémie de choléra (cf. publication de Bernard FLEURY, dans l'Echo de Joigny). Ni le maire ni les experts de l'époque ne reconnurent la contamination hydrique (par l'eau), ils accusaient les "miasmes" (théorie aérienne).

Les interventions répétées de Leriche et Longbois conduisirent les élus, en 1886, à faire pratiquer une expertise des eaux de Volgré. Un rapport du Professeur Léon Brasse, du Collège de France, et la communication du Docteur Longbois furent remis au conseil municipal constatant une obstruction partielle des canalisations et des regards par des racines et de la luzerne ; des bornes de repérage avaient été arrachées.....Le rapport conclut qu'il fallait effectuer des réparations, utiliser des tuyaux en fonte plutôt qu'en béton, inspecter les canalisations tous les six mois, établir un filtre sur le premier ou le deuxième réservoir.....

Ces avis ne furent pas entendus et le Docteur Longbois, désabusé, déclara : « En un mot, une lutte de deux ans n'a encore donné aucun résultat et les pouvoirs publics de notre petite ville se déclarent incapables de fermer un puits dont l'eau leur a été démontrée constituer un danger pour leurs administrés »

Cependant, son travail d'hygiéniste contribua finalement à la fermeture du puits pollué, le seul à avoir été conservé après l'installation de pompes alimentées par l'aqueduc de Volgré que le maire, Monsieur Couturat, avait fait construire en 1868.

En 1900, il accueillit à Joigny le congrès de la Société des Sciences Historiques et Naturelles de l'Yonne. Il conduisit les congressistes à une "station préhistorique" à la Fourchette puis au ferrier du Haut-Le-Pied. Le président fit un éloge de la cité dans son rapport de la visite.

Puis en 1905, il fut élu à la Société d'Anthropologie de Paris.

Les observations des docteurs Dionis de Carrières à Auxerre, Longbois à Joigny et Renard à St Julien du Sault, s'intègrent dans un mouvement hygiéniste qui conduisit à pratiquer partout en France des travaux d'assainissement et à l'établissement d'un réseau d'eau potable dont la sécurité sera assurée par la pratique de la javellisation à partir de 1910. Peu nombreux ont été les « médecins de campagne » dont les observations sur la typhoïde et le choléra ont fait l'objet de citations dans des congrès internationaux.

Décédé en 1907, le Docteur Longbois n'a laissé aucun souvenir dans la mémoire des Joviniens mais sa tombe a été récemment retrouvée au cimetière.....

Docteur Michel GOUY, Vice-Président de l'Association Culturelle et d'Etudes de Joigny

- *La bibliographie détaillée peut être consultée dans l'Echo de Joigny, numéro 75 (publication de l'ACEJ)*
- *Le cousin de Paul Longbois a été explorateur en Afrique de l'Ouest en 1886 (article à paraître dans l'Echo de Joigny)*



Du 9 au 13 février 2020, 43 élèves des classes de TMVCA, TMVA, TCOM2 et TL du lycée Louis DAVIER ont séjourné à Cracovie en Pologne, accompagnés par 4 enseignants (Mmes Rousselle et Tanguy, MM Riou et Chef).
Ce voyage a permis à ces lycéens de découvrir un pays européen, son histoire et sa culture.

Ils ont été aussi confrontés à la barbarie et à l'horreur à travers la visite du centre de mise à mort d'Auschwitz qui n'aura laissé aucun d'entre nous indifférent.

Des témoignages des élèves sur les lieux de mémoire du Génocide vous sont présentés dans ce carnet et sur notre blog <https://davierpologne.blogspot.com/>.
Nous y avons ajouté quelques souvenirs de notre trajet en avion depuis Lyon, de nos visites de Cracovie ainsi que de notre séjour à l'Hôtel Premium.

Nous tenons à remercier tous ceux qui ont permis que ce voyage se réalise: M. JM Vatinet proviseur du Lycée Louis Davier, les personnels administratif et d'intendance en particulier Mmes Pauron et Laribia, nos mécènes, nos guides en Pologne: Marta, Joanna et Tennessee, ainsi que les parents et les élèves qui nous ont fait confiance .

Nicolas Riou, Thierry Chef et Yamina Rousselle (enseignants de Lettres Histoire) et Floriane Tanguy (enseignante de Philosophie)



Usine de Schindler



Nous savons avant d'entrer dans l'usine grâce au film Schindler's List que cette fabrique fut dans un premier temps un business pour Oskar Schindler, adhérent au parti nazi. Il employait des juifs, qui ne lui coûtaient rien et qui ne se plaignaient pas. C'est après une prise de conscience lors de la visite du ghetto de Varsovie qu'Oskar s'est mis à embaucher des centaines de juifs pour les sauver de la déportation et de l'horreur des camps.



Oskar Schindler, avec l'aide de son associé Izaak Stern, a réussi à sauver 1 200 juifs des mains des nazis.

Grâce à la visite de ce musée, nous avons grâce à une guide beaucoup appris sur la vie des juifs à Cracovie, leur persécution dans les rues, la propagande nazie... Nous avons vu le bureau de Schindler, ses casseroles, ou encore les objets des employés. Ce fut très intéressant et enrichissant.



Cette visite fut très instructive et émouvante. Cependant, nous pensions voir l'usine-même où les casseroles étaient fabriquées, chose aujourd'hui impossible. La visite se concentrait en effet plus sur le musée et la vie à Cracovie en général pendant l'Occupation.



Visite des sites Auschwitz I - Auschwitz Birkenau

Nous sommes élèves de la terminale littéraire du lycée Louis Davier à Joigny. Nous souhaitons vous remercier de nous avoir permis de partir en Pologne afin d'entretenir le devoir de mémoire de la Shoah.

Depuis que nous étudions la Seconde Guerre Mondiale et plus précisément le génocide juif nous n'avions pas encore eu l'occasion de nous rendre compte de l'atrocité de cet événement. En classe, nous n'avions que des informations, des images mais rien de concret. Nous pouvions seulement savoir ce qui s'était passé et non le ressentir. Il nous était donc difficile de faire le lien entre cet événement et la réalité.

Le mardi 11 février 2020, nous nous sommes rendus dans la ville d'Oświęcimiu, plus connue sous le nom d'Auschwitz. Nous avons commencé par visiter le premier camp, Auschwitz I, dont certains bâtiments ont été transformés en mémorial de la Shoah. Dès le passage du portail du camp, nous avons ressenti une atmosphère pesante et un sentiment de malaise. Ensuite, nous avons visité un bloc consacré aux affaires personnelles des déportés comme des valises, des vêtements pour enfants, un nombre incalculable de chaussures... Ce bloc nous a permis de nous rendre compte de l'ampleur de cette extermination et du nombre de ses victimes. Dans presque tous les blocs suivants étaient exposées des photos plutôt choquantes. La visite d'Auschwitz I s'est terminée par la visite d'une chambre à gaz et d'un crématorium. Suite à cette première visite, nous sommes restées sans mots, bouleversées et déboussolées.



L'après-midi de ce même jour, nous avons visité le deuxième camp, celui d'Auschwitz-Birkenau. L'entrée de ce camp fut très impressionnante tant par sa grandeur que par son histoire. Nous avons immédiatement senti qu'il s'était passé quelque chose de grave à cet endroit. La sensation éprouvée à la vue de cette entrée est très difficile à décrire. Pendant la visite du camp, nous avons eu plus de mal à réaliser ce qu'il s'était passé car la plupart des bâtiments ont été détruits par les nazis à la libération. Cette visite était bien moins concrète que celle du matin car il y avait beaucoup moins d'illustrations.

En conclusion, nous avons eu différents ressentis entre ces deux camps mais cette expérience restera inoubliable. Elle a été très enrichissante et intéressante et nous fait comprendre l'importance du devoir de mémoire à réaliser sur les prochaines générations. Cette expérience est difficile à décrire, c'est pourquoi il est important de se rendre sur les lieux du génocide pour mieux comprendre et réaliser.

Loclorcq Julia - Favrot Perrine - Nolin Klara



Auschwitz 1



Nous savons avant d'arriver qu'Auschwitz était un camp de concentration polonais, principalement de juifs mais aussi de tziganes, de prisonniers politiques ou encore de russes.



Nous avons pu voir grâce à cette visite le musée dans les baraquements, le four crématoire, les objets, mais aussi quelques portraits des déportés.



1 300 Personnes emprisonnées
1 100 000 Juifs
140 000 Polonais
23 000 Tziganes
15 000 Prisonniers Soviétiques

Grâce à cette visite nous avons pu retracer l'histoire tragique de ces personnes en ces lieux.

Voir ces bâtiments connus de tous, à travers des films ou des livres, fut une expérience poignante et bouleversante, qui nous marqua profondément.

Nous avons pris conscience que le devoir de mémoire ne doit jamais se perdre et qu'il se doit d'être transmis de générations en générations.



Lettre à Ida Grinspan, imaginée d'après la rencontre au lycée avec Madame Ginette Kolinka, et la visite du camp d'Auschwitz, par Claire Martel, Gabriel Quimbree, Quentin Larchevêque et Tim Ayudes

Très chère Ida,

J'ai eu la chance de te rencontrer lors de la libération des camps en mai 1945, suite à quoi le courant est très vite passé entre nous. Il y a un an de cela, tu m'as fait part de ton expérience à Auschwitz par lettre. Deux ans après cette sombre période, je me dois de te conter mon vécu là-bas.

Habituellement, je me décris comme assez chanceuse, or, pendant cet horrible événement qu'a été la Seconde Guerre Mondiale pour nous, je me suis rendue compte que la chance pouvait changer de cap, à mon grand malheur, j'étais née juive. Avant 1942, tout allait bien, nous avions une vie tranquille à Paris et seulement quelques interdits assez handicapants comme le fait de ne pas pouvoir travailler ou faire de sport, mais rien de plus. Nous ne savions pas encore ce qui allait nous attendre (contrairement à tes parents qui avaient perçu la menace nazis se rapprocher et ont décidé de te faire exiler dans une région campagnarde).

Tout commença à se corser en 1942, alors que la préfecture nous annonça que nous avions été dénoncés et donc, par conséquent, que nous étions repérés. Nous avons donc été contraints de nous exiler à Avignon pour y installer notre nid. Un matin, alors que je descendais pour prendre mon petit-déjeuner, la Gestapo nous rendit visite, nous avons une nouvelle fois été dénoncés. Cependant, mon père avait acheté un certificat prouvant que l'on était orthodoxes, mais malheureusement pour nous, on avait pour coutume dans notre religion de pratiquer la circoncision. Après que mon père et mon petit frère ont reçu l'ordre de se déshabiller, nous avons donc été arrêtés et enfermés en prison jusqu'à ce qu'un autobus nous emmène à Drancy, (comme toi) une rumeur comme quoi on allait être transportés dans des camps de travail tournait... mais malgré la conscience de la difficulté de la situation personne n'était plus effrayé que ça.

Quelques temps après, on arriva sur le quai, nous voyions alors des trains de marchandises, mais nous étions loin de nous imaginer qu'ils étaient destinés à nous transporter, pensant qu'ils allaient partir, quand soudain, on nous poussa

dedans. Néanmoins, j'étais contente, car ma famille et moi étions tous réunis (contrairement à toi qui t'es sentie humiliée dans ces wagons crasseux et très confinés pour le nombre qu'on était.) Mis à part ce détail, ces trois jours restèrent tout de même horrible , nous n'avions pas de quoi nous laver, une odeur pestilentielle se propageait dans tout le wagon et surtout, étant mille cinq-cent dans cet endroit trop étroit pour ce nombre, il nous était impossible de respirer correctement.

Quand les soldats allemands ouvrirent les portes, un air vif traversa le wagon, c'était un moment exceptionnel. Bien que les projecteurs nous éblouissaient, qu'il pleuvait et qu'on nous hurlait dessus pour que tous puissions descendre des wagons, tout le monde était soulagé, ce trajet infernal était terminé et des camions étaient mis à disposition pour les personnes dont les forces manquaient pour continuer de marcher jusqu'au camp qui se situait quelques kilomètres plus loin. Naivement, je convainquis alors mon père et mon petit frère de monter dans les véhicules pendant que je continuerais le chemin à pied; après tout, on allait pouvoir se dégourdir un peu les jambes après être resté trois jours dans ce train.

Après une longue et difficile marche sur les chemins couverts de gadoue, on pouvait apercevoir un grand bâtiment avec une cheminée, on pensait alors, loin de s'imaginer la réalité, que ça allait être l'usine dans laquelle on allait travailler. Cependant, une odeur étrange se dégageait de cette cheminée ; peut-être était-ce une usine de produits chimiques. On nous fit entrer dans un bâtiment situé sur le côté et à mon grand désarroi, on nous ordonna de nous déshabiller, un sentiment de honte s'empara de ma personne, quand soudain, quelqu'un m'attrapa le bras et me tatoua comme on identifie un animal. L'humiliation ne faisait cependant, pour ma part, que commencer, ils se mirent à nous tondre un par un, et n'omirent aucun endroit ; on nous avait retiré notre fierté et notre humanité.

Après avoir subi cette humiliation, on nous annonça que l'odeur qui se dégageait de la cheminée était celle des corps des personnes ayant empruntées les camions quelques heures avant qui brûlaient. À cette annonce, tout le monde était incrédule (comme tu l'as toi-même été), qui pouvait être assez

cruel pour assassiner des personnes, dont des enfants ?

Nous n'avions jamais de temps libre pour subvenir à nos besoins, on pouvait se rendre aux toilettes seulement quand on nous y emmenait, et pourtant, bien qu'elles étaient sales, parce que nous n'avions pas le temps de nous soulager, étant sorties de force par les autres déportés voulant également aller aux toilettes, ce court laps de temps représentait le seul moment de liberté où on pouvait faire connaissance avec autrui et être au chaud, on surnommait cet endroit « radio chiotte ».

Les conditions de vie au camp étaient désastreuses, nous n'étions pas assez nourris pour la quantité de travail que l'on fournissait et les efforts que l'on faisait, certaines personnes, bien que les vêtements parfois trop grands ou trop petits cachaient cela, étaient squelettiques. Et bien entendu, l'évasion était inenvisageable ; les camps étaient entourés de barrières électrifiées et des barbelés, et les frontières du camp étaient surveillées par des soldats. Cependant, certains commandos assez aimables organisaient des vols de nourriture pour satisfaire un peu plus sa faim. Mais malgré le peu d'humanité dans cet enfer vivant, la Mort pesait au dessus de chacune de nos têtes comme un enclume.

Suite à ces moments douloureux, en Mai 1945, après avoir été déportée dans un autre camp, celui-ci fut libéré par l'armée soviétique, je perdis connaissance, sous le choc, ne me rappelant pas ce qui s'est passé par la suite. Quand je me suis réveillée, j'étais dans une chambre d'hôpital, je ne pesais alors que vingt-cinq kilogrammes. La suite, tu la connais...

Si je ne devais retenir qu'une phrase de cette expérience, ce serait « Voilà où mène la haine. ».

J'espère avoir bientôt avoir de tes nouvelles.

Ginette Kolinka

Année scolaire 2019 – 2020 au collège Marie Noël, une année si particulière

L'année scolaire avait bien débuté : tous les professeurs étaient nommés, le nombre d'élèves présents correspondait à ce que nous avons prévu, les projets culturels nombreux et les sorties étaient lancés, les dispositifs pédagogiques bien en place, nous savions où nous allions mais ... c'était sans doute trop beau pour durer. Après presque deux trimestres qui se sont déroulés normalement, le covid 19 est arrivé et dans sa foulée le confinement.

Le collège n'a pas été touché du côté du personnel. En revanche, quelques familles, fort heureusement peu nombreuses, ont dû subir ce virus. Aucun cas grave néanmoins.

Le troisième trimestre aura donc été une expérience inédite pour nous tous. Nous pouvons distinguer trois phases sur cette dernière période.

La première qui a nécessité des adaptations rapides des enseignants pour apprendre à travailler à distance. Les difficultés ont été nombreuses : un espace numérique de travail (ECLAT) qui a tout de suite été saturé au début du confinement, des techniques nouvelles à apprendre pour les enseignants, le manque de matériel du côté des familles, la difficulté pour contacter l'ensemble des parents et les aider. Malgré ces freins, nous avons avant les vacances de printemps seulement 22 élèves qui ne s'étaient pas connectés à l'ENT sur 471 (soit 4.6 % de décrocheurs). Les choses se sont détériorées après les vacances de pâques. L'usure face à des conditions de travail complexes, le manque de repères, de cadre et d'autonomie se sont faits cruellement ressentir. Nous sommes montés au mois de mai à 63 élèves qui ne regardaient plus le travail qui était à faire (13,3%). Cette tendance a été générale en France mais accentuée sur les établissements classés REP. Il était donc temps de changer de cap.

La deuxième étape correspond à la rentrée du 2 juin 2020. Une centaine d'élèves ont repris le chemin du collège. Nous ne pouvions pas accueillir tellement plus d'élèves avec le protocole très strict du ministère mais nous n'avons pas eu besoin de refuser des élèves. Les familles étaient encore très réticentes sur l'idée de faire revenir leurs enfants pour 1 mois d'école au regard des risques. Pendant 3 semaines, nous avons poursuivi à la fois le travail à distance pour 75 % des élèves qui étaient restés à la maison mais aussi le travail en présentiel pour la centaine d'élèves présents dans l'établissement. Les emplois du temps ont dû être modifiés car 25% des professeurs étaient personnels fragiles. Les professeurs présents ont pris en charge des élèves qui n'étaient pas toujours les leurs.

Enfin, la dernière phase, le 22 juin 2020 a été une reprise normale sur des emplois du temps classes. Le nombre d'élèves est resté limité à une petite centaine.

Cette fin d'année aura été particulièrement éprouvante : changements fréquents des modes d'apprentissage, hésitations, doutes, anxiété face à la pandémie ... il n'a pas toujours été facile d'y voir clair et de tracer une ligne directrice rassurante pour tous.

Je tiens à saluer particulièrement le sérieux et le professionnalisme des professeurs qui ont montré des qualités d'adaptation remarquables.

Comme point positif, nous pouvons aussi indiquer que les familles et les élèves ont fait de gros progrès dans la maîtrise des outils informatiques.

Nous espérons maintenant vivement retrouver un mode de fonctionnement le plus normal possible avec des professeurs devant des élèves. L'année scolaire qui s'ouvre s'annonce encore comme un défi mais le collège Marie Noël a toujours su montrer qu'il était capable de rebondir.

Le principal du collège Marie Noël, F.GERMAIN



LE LYCEE LOUIS DAVIER – Rentrée 2020

Avec ses 1700 élèves répartis sur plus de 8 hectares, le lycée Louis DAVIER est le deuxième lycée de l'Yonne le plus important. Il creuse même l'écart avec son dauphin, construit pratiquement la même année, le lycée FOURIER d'AUXERRE.

La rentrée 2020 est une rentrée particulière. Particulière certes, mais pas réellement différente. La crise sanitaire réduit les marges de liberté des élèves et des professeurs, le port du masque limite leurs déplacements et l'expression de leurs attitudes.

Mais l'envie d'apprendre reste toujours présente chez beaucoup d'élèves et le lycée DAVIER est toujours cet outil multifonctions qui leur permet de naviguer entre savoir et plaisir, pour le quitter un jour, plus instruit et plus apte que jamais à se forger un avenir constructif.

La rentrée 2020 au lycée DAVIER, c'est :

- Presque 420 élèves de seconde générale. Le nombre le plus important depuis plus de 10 ans. On le doit à l'arrivée de nouvelles familles, installées la plupart du temps au sein de la communauté de communes du Jovinien.
- Des résultats aux examens qui continuent de placer l'établissement dans le trio de tête du département, toutes séries de baccalauréat confondues.
- Un dispositif d'intégration des élèves atteint de handicap, qui fonctionne au lycée général et technologique comme au lycée professionnel.
- Des séances de préparation des élèves aux concours d'accès post baccalauréat des grandes écoles et autres filières sélectives.
- Des études du soir après la classe qui permettent aux élèves soucieux de leur avenir de mieux apprendre à comprendre, encadrés par des enseignants volontaires.
- Une section sportive basket qui sera bientôt rejointe par une section natation et section futsal.
- Une spécialité théâtre qui commence par une option dès la classe de seconde.
- La participation à des concours, littéraires, cinématographiques, scientifiques, technologiques, qui donnent du sens aux disciplines d'enseignement.
- Des séjours en France comme à l'étranger sur les lieux de mémoire, des voyages d'études dans les centres névralgiques de notre économie, des visites culturelles.
- Un centre d'accueil de l'université pour tous du Jovinien, qui permet à plusieurs dizaines d'usagers de pratiquer avec bonne humeur et passion les disciplines de leur choix
- Un club Philo-art qui perdure depuis des années et dont l'animateur principal est désormais jovinien à part entière, gage de pérennité.
- Sans oublier une association d'anciens élèves qui soutient financièrement au fil de l'année, les projets pédagogiques des professeurs et aide les élèves les plus méritants à poursuivre des études supérieures à la hauteur de leur potentiel.

La liste pourrait se poursuivre, mais le lecteur la trouverait fastidieuse...

En résumé, le lycée DAVIER poursuit et amplifie son rayonnement au bénéfice de notre collectivité. Il n'oublie personne : ni les plus méritants à qui il propose d'aller plus loin et plus fort ; ni les plus modestes pour lesquels il déploie des moyens d'aide et de soutien méritoires ; ni ceux qui sont désavantagés par le sort en pratiquant une politique inclusive volontariste.

C'est la grandeur du service public que de servir les citoyens. A ce titre, le lycée DAVIER et ses personnels peuvent être fiers de leurs efforts

Jean-Marc VATINET, proviseur

Lycée des Métiers Louis
Davier
Rue Molière
BP 247
89306 JOIGNY
CEDEX

Tél. : 03.86.92.40.00
Fax : 03.86.92.40.18

Mail : 0891199v@ac-dijon.fr

Site internet :
www.lyceedavier.fr

L'Association des Anciens Elèves, pourvoyeuse de livres pour le CDI du lycée.

L'association des Anciens élèves contribue chaque année à l'amélioration du fonds du CDI en proposant une subvention permettant l'achat de livres et de documents à destination des élèves. Depuis 2010, plus de 280 ouvrages ont été achetés grâce à cette subvention. Chaque année l'accent est mis sur une thématique importante pour le CDI. Ainsi, si l'an dernier, la subvention a permis de renouveler la partie théâtre, elle avait été en 2011 consacrée en grande partie à la poésie, dans le cadre du Printemps des Poètes.

En cette année 2020 très particulière, ont été achetés des documentaires sur tous les sujets. Mais des documentaires avant tout attractifs et originaux afin de réveiller la curiosité des élèves, aujourd'hui peu enclins à consulter ce genre d'ouvrages. Ces ouvrages peuvent d'ailleurs prendre la forme de bandes dessinées, un genre en pleine explosion pour ce qui est de l'information et des enquêtes journalistiques.

Chaque commande de livres est effectuée auprès des libraires de Joigny, permettant ainsi de faire vivre le commerce local.

Un grand merci à l'association des Anciens élèves pour ces nombreux dons.

RENCONTRE ANNUELLE D'OCTOBRE

RESERVEZ DES MAINTENANT CE SAMEDI 2 OCTOBRE 2021.
NOTRE ASSEMBLEE GENERALE AURA LIEU AU LYCEE ET VOUS SERA PRECISEE
LORS DE L'ENVOI DE LA LETTRE INFO.

PARLONS ADHESION...

La cotisation annuelle va d'octobre à septembre de l'année suivante. Il est souhaitable qu'elle nous parvienne après l'appel de la « lettre Infos » et au plus tard dès réception du bulletin.

TARIFS inchangés :

- Membres actifs et sympathisants : 25€
- Jeunes étudiants (pendant 10 ans à compter de l'année de sortie) : 3€
- Elèves entrant en Terminale ou BTS : gratuit

Pour encore mieux nous soutenir, devenez MEMBRE BIENFAITEUR : individuel 75€ ou plus, Société : 150€ ou plus. Tous les membres actifs et bienfaiteurs reçoivent le bulletin annuel.

Comment s'acquitter de sa cotisation ?

Précisez vos nom et prénom (jeune fille et épouse pour les femmes mariées) coordonnées complètes adresse postale, adresse mail, téléphone) et l'année de sortie du lycée ou collège, le tout accompagné de votre règlement par chèque, à l'ordre de :

Mme la Trésorière, ASSOCIATION DES ANCIENS ELEVES Lycée de JOIGNY
B.P. :7
89301 JOIGNY CEDEX

OUI PEUVENT ÊTRE MEMBRES ?

- Les élèves en cours de scolarité des classes de Terminales, BTS ou fin d'études. Adhésion gratuite (Imprimé au lycée)
- Les professeurs ou fonctionnaires en exercice ou ayant exercé :
Aux anciens EPS ou Collèges
Au Lycée « Louis Davier » et/ou au Collège « Marie-Noël »
- Tous les anciens élèves ou professeurs des EPS, Collèges et Lycée publics de JOIGNY
- Des sympathisants.

La cotisation est renouvelable chaque année, à l'appel fait via la LETTRE INFO.

LES TEMPS FORTS DE L'ASSOCIATION :

- L'Assemblée Générale annuelle : le 1er samedi d'octobre, en alternance au lycée ou au collège.
- Le banquet qui suit celle-ci, coprésidé par d'anciens élèves ou professeurs invitant leurs camarades ou collègues à se rassembler autour d'eux à cette occasion.
- Parution du bulletin annuel au moment de l'AG, distribué aux membres présents, envoyé aux adhérents n'ayant pas pu être présents.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Le siège social est au lycée « Louis Davier » de Joigny

Mais pour tout courrier au Président et/ou Trésorier, BP : 7 – 89301 JOIGNY CEDEX

SITE INTERNET : www.joigny-davier-noel.org

LIENS : Lycée : <http://www.lycéedavier.fr>

FACEBOOK : Association des Anciens Elèves de JOIGNY

